



RAPPORT ANNUEL 2024

alpi

L'ALPI, L'AGENCE AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS LANDAISES

Depuis 1985, l'Agence landaise pour l'informatique accompagne les collectivités landaises dans la transformation numérique et la mutualisation des ressources, pour un service public de qualité, accessible à tous. L'Alpi propose à ses adhérents une soixantaine de prestations dans des domaines aussi divers que la gestion financière et la gestion des ressources humaines, la gestion de la population, l'action sociale, l'assistance technique, l'achat et la location de matériels, la sécurité informatique, la communication, la dématérialisation, la formation, etc.

Voici le rapport d'activité 2024 de l'Alpi : celui-ci offre un aperçu détaillé des réalisations et défis de l'année écoulée.

SOMMAIRE

- 3 La gouvernance
- 4 Les temps forts de 2024
- 6 Plateformes numériques
- 7 Inclusion numérique
- 8 E-communication
- 9 Sécurité et hébergement
- 10 Matériels
- 11 Logiciels
- 12 Formation
- 13 Au cœur de notre mission : Le support
- 14 Les équipes
- 15 Synthèse des éléments financiers
- 16 L'Alpi aux côtés de ses adhérents

DE NOUVEAU STATUTS POUR L'ALPI

Entre juin 2023 et mars 2024, la Chambre régionale des comptes (CRC) Nouvelle-Aquitaine a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de l'Alpi à compter de l'exercice 2017 jusqu'à la période la plus récente. Le contrôle a porté en particulier sur l'information donnée aux élus locaux et aux citoyens, le rôle de l'Alpi en faveur de l'inclusion numérique, le système d'information de l'Alpi ainsi que sur sa situation financière.

Le rapport d'observations définitives a été présenté au comité syndical de l'Alpi le 2 avril 2024. Ce rapport indique que l'agence ne présente pas de sujets de préoccupation, que ce soit pour sa situation financière ou la maîtrise de son système d'information et sa sécurité. Il a comporté également deux recommandations que l'Alpi a mis en œuvre depuis.

Le premier suggérait à l'agence d'enrichir le contenu du rapport annuel d'activité « pour une meilleure information de l'assemblée générale du syndicat ». Cette recommandation a été appliquée dès notre rapport d'activité 2023, publié en mai 2024. Comme cette année, le document papier diffusé auprès des adhérents de l'Alpi est complété par des annexes consultables en ligne sur le site de l'Alpi : le détail du nombre d'adhérents par prestations, classé par typologie de collectivités et par strates de population.

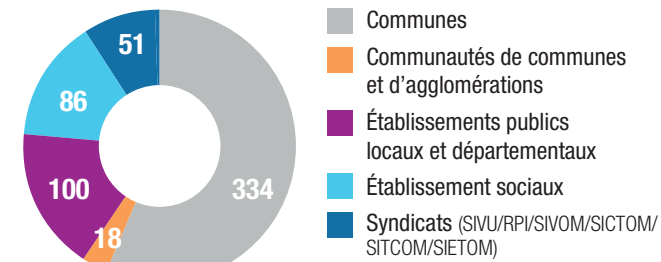
La seconde recommandation nous invitait à mettre nos statuts en conformité avec la réalité des compétences exercées, en supprimant la compétence facultative relative au haut débit. Nous avons entièrement revu nos statuts ; ceux-ci ont été adoptés le 26 février 2025 en comité syndical. Ils sont consultables sur le site internet [alpi40.fr](https://www.alpi40.fr).

Le rapport complet de la Chambre régionale des comptes est disponible sur le site internet des juridictions financières :

<https://www.ccomptes.fr/fr/crc-nouvelle-aquitaine>



Les 590 adhérents



Chiffres au 31/12/2024

+59 NOUVELLES STRUCTURES PUBLIQUES ONT REJOINT L'ALPI EN 2024

À TÉLÉCHARGER ▼

Le détail du nombre d'adhérents par prestation, classés par grandes catégories et par strates démographiques, et l'évolution sur les trois dernières années.



LA GOUVERNANCE

L'assemblée générale de l'Alpi se réunit une fois par an pour se prononcer sur les orientations du syndicat. En 2024, elle s'est tenue le 22 mai à Tartas. Le comité syndical est l'organe délibérant du syndicat. Il est composé de 22 membres issus de structures de types et de tailles variés afin de représenter la diversité du territoire landais et les problématiques des élus.

COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Représentants des communes :

- Jean-François Chivracq, Mairie d'Onesse-et-Laharie
- Pascal Martinez, Mairie de Narrosse
- Corinne Mancidor, Mairie de Soustons
- Céline Fournier, Mairie de Capbreton
- Stéphane Séré, Mairie de Linxe
- Adeline Vergez, Mairie de Mugron
- Quentin Benchetrit, Mairie de Soorts-Hossegor
- Ambre Laveur-Berruyer, Mairie de Haut-Mauco
- Colette Destrade, Mairie d'Hagetmau
- Virginie Clavé, Mairie de Retjons

Représentants des Établissements Publics locaux, départementaux ou autres :

- Jeanne Coutière, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes
- Dominique Bizière, DFCI des Landes
- Philippe Lamarque, CIAS des Landes Armagnac
- Hervé Carrel, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

Représentants des communautés de Communes et Agglomérations :

- Karl Mader, Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour
- Frédéric Carrère, Mont-de-Marsan Agglomération
- Serge Lasserre, Communauté de Communes d'Orthe et Arrigans

Représentants du Conseil Départemental des Landes :

- Magali Valiorgue
- Christine Fournadet
- Didier Gaugeacq
- Henri Bedat
- Julien Paris

Marchés publics

L'Alpi a publié 6 marchés en 2024 pour l'Alpi et a tenu deux commissions d'appel d'offres. Cette même année, l'Alpi a mis en place une initiative visant à intégrer des clauses relatives à des considérations sociales dans les marchés publics, chaque fois que cela est pertinent. Cette démarche vise à promouvoir des pratiques responsables et inclusives, en accordant une attention à l'accessibilité.

ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical s'est réuni cinq fois en 2024.

- Comité Syndical du 14 février 2024 - 7 délibérations
- Comité Syndical du 2 avril 2024 - 14 délibérations
- Comité Syndical du 19 juin 2024 - 15 délibérations
- Comité Syndical du 22 octobre 2024 - 12 délibérations
- Comité Syndical du 11 décembre 2024 - 18 délibérations

Les comptes-rendus et les délibérations des comités syndicaux sont consultables sur [alpi40.fr](https://www.alpi40.fr).

LES TEMPS FORTS DE 2024

FÉVRIER ÉCHANGES ET INFORMATIONS AU COEUR DES TERRITOIRES

- En février, Renaud Lagrave, le directeur de l'Alpi, a été à la rencontre des élus et des agents des collectivités landaises sur tout le territoire pour une série de réunions d'information. De nombreux sujets ont été abordés, du logiciel des finances à la dématérialisation des bulletins de salaires en passant par l'accessibilité ou la nouvelle centrale d'achat. Merci aux communes de Trensacq, Lévigacq, Saint-Martin-de-Hinx, Clermont, Cazères-sur-l'Adour, Saint-Justin, Yzosse (notre photo), Saint-Yaguen et Bats-Tursan pour leur accueil.



22 MAI JOURNÉE DES ADHÉRENTS À TARTAS

- Le 22 mai à Tartas a eu lieu la première journée des adhérents de l'Alpi. Secrétaires de mairie, agents et élus des collectivités landaises ont assisté à des rencontres, des démonstrations, des ateliers, en présence des agents et des partenaires de l'Alpi (ACT Services, Netiful et Linkt). L'assemblée générale a clôturé la journée en présence de nombreux adhérents.



13 ET 14 JUIN NEC SUD-OUEST À BAYONNE

- Les 13 et 14 juin 2024, l'Alpi et La Fibre64 organisaient à Bayonne, pour la seconde année consécutive, leur Numérique en Commun[s] local, le NEC Sud-Ouest. Deux journées intenses pour les acteurs de l'accompagnement numérique, avec le soutien de l'ANCT, de la Banque des Territoires, ainsi que des préfectures et des exécutifs des deux départements.



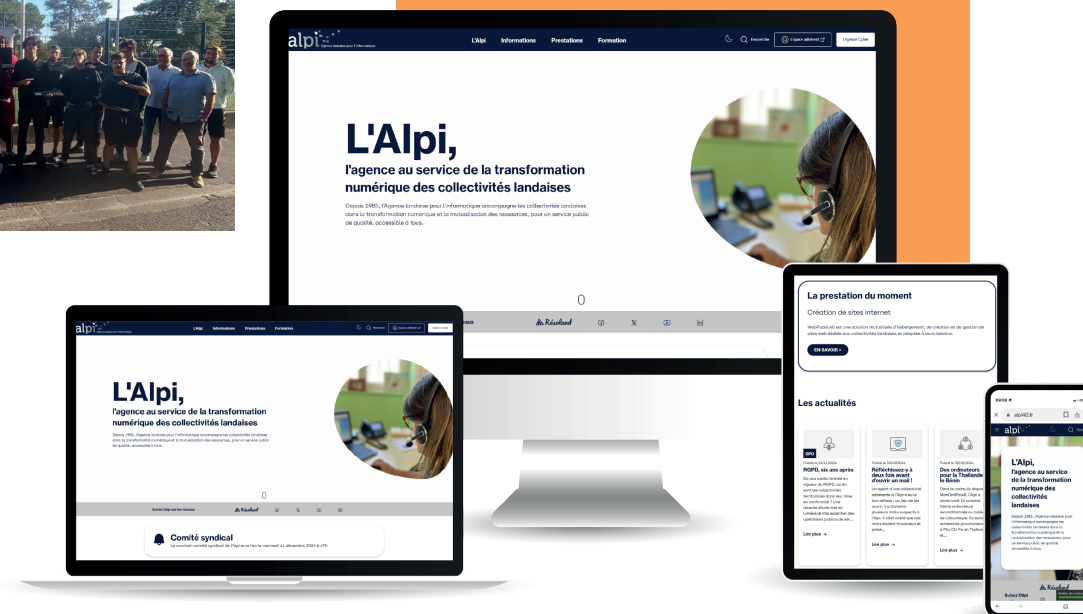
27 AOÛT REMISE D'ORDINATEURS AUX STAGIAIRES DE PRÉPASPORT

- Le 27 août, l'Alpi a remis des ordinateurs portables aux jeunes de la 16e promotion de Prépasports, un parcours d'insertion porté par le Stade Montois Omnisports. En plus du matériel, l'Alpi met à disposition sa plateforme de formation à distance et son expertise en inclusion numérique, pour accompagner au mieux ces jeunes en remobilisation vers l'emploi.



Mise en ligne du nouveau site de l'Alpi

Après plusieurs mois de travail, le nouveau site de l'Alpi a été mis en ligne en octobre 2024, entièrement repensé. Toujours accessible sur alpi40.fr, ce nouveau site offre une navigation simplifiée et un accès plus clair à l'ensemble de nos services. Pensé pour répondre aux besoins des collectivités, il met en valeur nos prestations, nos ressources et notre actualité, dans un format plus lisible et fonctionnel. Nous vous souhaitons une très bonne navigation !



25 OCTOBRE RENCONTRE AGENTS FRANCE SERVICES ET CONSEILLERS NUMÉRIQUES

- La Préfecture des Landes et l'Alpi ont réuni le 25 octobre à Téthieu la communauté des agents France Services et celle des conseillers numériques dans le cadre de l'animation des deux réseaux. L'objectif de la journée était d'améliorer la connaissance entre les agents et d'affiner la vision des missions de chacun. Ce travail a été l'occasion de renforcer les collaborations entre les deux dispositifs au bénéfice des Landais.



PLATEFORMES NUMÉRIQUES



TRANSITION RÉUSSIE POUR LA NOUVELLE PLATEFORME DE MARCHÉS

➤ Le 1^{er} janvier 2024, l'Alpi basculait sa plateforme de dématérialisation des marchés publics vers le portail de l'AMPA (Association Marchés Publics d'Aquitaine). Cette transition, importante pour les entreprises comme pour les acheteurs publics, s'est très bien déroulée et la plateforme a connu une activité importante. Le 2 avril 2024, plus de 80 personnes, principalement des acheteurs de Nouvelle-Aquitaine, ont participé à une journée dédiée à ce nouvel outil à Mont-de-Marsan. Par ailleurs, une nouvelle offre d'accompagnement individuel sur la publication des marchés est proposée depuis fin 2024.

- Nombre de consultations publiées : 1788
- Nombre de consultations alloties : 508
- Nombre de lots : 2886
- Nombre de dépôts électroniques : 5875
- Volume de téléchargement DCE : 17250
- Nombre de contrats : 4113
- Répartition des consultations par type de procédure :
 - Appel d'offres ouvert : 215
 - Appel d'offres restreint : 25
 - Concours restreint : 14
 - Dialogue compétitif : 3
 - Marché négocié : 37
 - Procédure adaptée : 1325
 - Procédure autre : 92
 - Procédure avec négociations : 18
 - Procédure de passation des marchés spécifiques : 3
 - Procédure de passation des marchés subséquents : 53
 - Système d'acquisition dynamique : 3
- Part des consultations comportant une ou plusieurs clauses d'achats responsables : 346 soit 19,4 % (dont 87 provenant de lots)

ET AUSSI

- **Protection des données.** Le service de Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'Alpi accompagne les adhérents dans leur mise en conformité RGPD via un processus structuré. En 2024, 22 adhérents ont désigné l'Alpi en tant que Délégué à la Protection des Données. 19 sessions de sensibilisation RGPD ont été organisées dans le cadre du projet ESMS Numérique. Enfin, nos experts DPO ont activement participé aux rencontres du réseau Déclic et aux groupes de travail.
- **Formation OpenStreetMap (OSM).** Des agents de l'Alpi ont été formés à la contribution à OpenStreetMap (OSM), la base cartographique collaborative. Une montée en compétences utile pour de futurs projets liés à la donnée géographique.
- **Certificats.** En 2024, 245 certificats CertEurope ont été distribués à des agents et élus pour sécuriser les échanges numériques dans le cadre des outils dématérialisés.
- **Gestion des délibérations.** Un travail de sourcing a été lancé en 2024 pour préparer le futur marché du logiciel de gestion des délibérations, prévu en 2025.
- **Intramuros.** 18 nouvelles communes ont rejoint l'application mobile d'information citoyenne en 2024.
- **Pack démat.** Plus de 340 sites utilisent le pack demat proposé par l'Alpi.
- **Budgets participatifs.** Quatre budgets participatifs ont été publiés en 2024 via la plateforme dédiée de l'Alpi.
- **Enquêtes publiques.** Six enquêtes publiques ont été publiées en 2024 grâce à l'outil proposé par l'Alpi, facilitant l'accès en ligne à l'information et à la participation citoyenne.

LANCEMENT DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE AU SEIN DE L'ALPI

En 2024, l'Alpi a amorcé une démarche structurée en faveur d'un numérique plus sobre et plus éthique. Un agent a suivi la formation de l'Institut du Numérique Responsable (INR) et obtenu la qualification d'Ambassadeur du numérique responsable. Cette montée en compétences s'inscrit dans une volonté collective de l'Alpi d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux et sociaux à ses pratiques numériques.

Plusieurs sous-groupes de travail internes ont été constitués pour aborder différentes thématiques (achats, usages, équipements, communication, etc.). Ils ont pour mission de recenser les actions existantes, d'identifier les leviers d'amélioration et de proposer des indicateurs de suivi. L'objectif : construire une feuille de route partagée, progressive et adaptée aux spécificités de l'agence. Cette dynamique s'inscrit dans une logique de responsabilité, mais aussi d'exemplarité, au service des collectivités landaises.

INCLUSION NUMÉRIQUE

UNE NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE DANS LES LANDES

- Les membres du réseau landais d'inclusion numérique ont validé en septembre 2024 leur feuille de route pour les trois prochaines années. La feuille de route 2024-2027 du réseau landais d'inclusion numérique fait partie du programme national « France Numérique Ensemble » et vise à adapter les stratégies d'inclusion numérique aux besoins locaux.
- Plus de 40 partenaires ont collaboré pour établir ce plan d'actions basé sur un état des lieux précis des besoins et des ressources numériques dans le département. La feuille de route met à disposition une véritable « boîte à outils » pour les acteurs de l'inclusion numérique : des dispositifs et des ressources pour les accueillants, les aidants, les prescripteurs et les médiateurs. Si la priorité reste d'accompagner les personnes les plus vulnérables dans leur accès aux services publics, les autres dimensions du numérique seront aussi développées : parentalité, éducation aux médias, santé, tout cela dans une approche responsable et sobre du numérique.
- Depuis 2020, ce réseau piloté par l'Alpi regroupe associations, collectivités, organismes publics et privés, tous mobilisés autour d'un objectif commun : faire du numérique une chance et non un facteur d'exclusion.

REFONTE DU DISPOSITIF MON ORDI PIN40

- Le dispositif Mon ordi Pin40 permet depuis 2020 la dotation gracieuse en ordinateurs portables reconditionnés, aux personnes qui s'engagent à suivre un parcours de formation numérique. En 2024, le Département des Landes a renouvelé sa confiance à l'Alpi pour la conduite de ce dispositif, en octroyant un nouveau gisement de 3000 ordinateurs. Des groupes de travail ont été mis en place pour repenser le dispositif ; ces ateliers ont mis en place plusieurs nouveautés.
1. La création d'une charte du dispositif, pour définir le rôle de toutes les parties impliquées.
 2. La refonte de la fiche de suivi du bénéficiaire. Deux structures de l'économie solidaire landaises ont été retenues pour reconditionner les nouvelles machines, suite à un marché public : l'association Régie de Quartiers Bois & Services à Mont-de-Marsan et l'association Le comptoir de l'électroménager solidaire à Saint-Paul-lès-Dax.



Réseau landais d'inclusion numérique

Feuille de route France Numérique Ensemble

2024-2027

www.pin40.fr



Consultez la feuille de route France Numérique Ensemble des Landes sur [pin40.fr](https://www.pin40.fr)

TOUJOURS PLUS DE COLLECTIVITÉS SUR LANDESPUBLIC

En 2024, 30 collectivités ont rejoint LandesPublic.fr pour mettre en ligne leurs démarches. Le portail, conçu par l'Alpi, facilite l'accès des Landais à l'ensemble des téléservices communaux, intercommunaux et nationaux en les regroupant au sein d'un unique portail simple d'utilisation. Toutes les collectivités adhérentes à l'Alpi peuvent intégrer l'outil.

E-COMMUNICATION



NOUVELLE PRESTATION : ACCESSIBILITÉ DES SITES INTERNET

> Depuis juin 2024, l'Alpi accompagne les structures landaises pour la mise en conformité de leurs sites internet avec la réglementation en matière d'accessibilité. L'accessibilité numérique consiste à rendre les contenus et les services numériques compréhensibles et utilisables par les personnes en situation de handicap. Elle rappelle l'ordonnance du 6 septembre 2023, venue renforcer les sanctions en cas de manquements à ces obligations.

Plusieurs documents doivent notamment être mis en place par la structure :

- la déclaration d'accessibilité,
- le schéma pluriannuel d'accessibilité.

Dans ce cadre, l'Alpi a recruté une auditrice chargée de réaliser l'accompagnement à l'accessibilité pour ses adhérents.

La prestation est constituée des éléments suivants :

- L'audit du site internet de la collectivité qui comprend :
 - le rapport d'audit, qui donne un aperçu des éléments à corriger, ainsi que pour chaque typologie d'erreur, les préconisations de correction correspondantes,
 - le relevé d'audit, qui reprend page par page les éléments jugés conformes / non conformes,
 - la note de synthèse qui reprend les résultats de l'audit de manière plus concise,
 - la déclaration d'accessibilité qui sera mise en ligne sur le site internet par les services de l'Alpi.
- La mise à disposition d'une trame de schéma pluriannuel d'accessibilité.

Les sites créés avant 2022 ne sont pas audités et nécessitent d'abord une refonte. L'Alpi priorisera son accompagnement sur les sites réalisés par ses services.

MESSAGERIE ZIMBRA

6 984
boîtes actives

99,4%
de disponibilité sur
jours ouvrés

25 NOUVEAUX SITES MIS EN LIGNE EN 2024

- Rivière-Saas-et-Gourby
- Vielle-Soubiran
- Préhistosite de Brassempouy
- Saint-Martin-d'Oney
- Lycée Louis Darmanet de Capbreton
- Mimizan
- Musée du Lac de Sanguinet
- Association Tec Ge Fi
- Tilh
- Saint-Maurice-sur-Adour
- Lencouacq
- Eyres-Moncube
- Association Service Chalosse Tursan
- Pouillon
- Hinx
- Le portail du Pays Morcenais (la communauté de communes, les six communes et le CIAS)
- Sainte-Eulalie-en-Born
- Modéf40



251

sites en ligne

3 413 203

visites

8 105 566

pages vues

SÉCURITÉ ET HÉBERGEMENT

TROIS NOUVELLES PRESTATIONS VOTÉES

A la fin de l'année 2024, le comité syndical de l'Alpi a refondu sa prestation Conseil et expertise en cybersécurité pour renforcer son accompagnement des collectivités en matière de cybersécurité.

Tests de phishing

Pour sensibiliser les agents des collectivités aux attaques par hameçonnage, qui se diffusent au travers de messages électroniques frauduleux.

Analyse des menaces sur poste de travail

Pour aider les collectivités à surveiller leurs environnements de travail et leur donner les moyens de réagir rapidement aux menaces émergentes.

RSSI mutualisé

Pour permettre aux collectivités landaises d'accéder à une expertise en matière de cybersécurité sans peser sur leur budget, et de tendre vers la conformité vis-à-vis de la directive européenne NIS2.

Plus de précisions sur ces prestations sur alpi40.fr

PACK CYBER EN COURS DE DÉPLOIEMENT

> Depuis février 2023, l'Alpi propose un «pack cyber» à tous ses adhérents. Ce pack comprend plusieurs prestations qui ont toutes le même objectif : renforcer la cybersécurité des collectivités landaises. En 2024, après avoir subi quelques retards, le déploiement de ce service a repris.

- Tests de phishing
 - 493 mails reçus
 - 119 mails ouverts
 - 119 ont cliqué sur le lien (soit malheureusement 100%)
 - 26 ont transmis des données (ici l'adresse de messagerie et le mot de passe de la messagerie)
- Sensibilisation
 - 250 collectivités ciblées
 - 179 référents sensibilisés (1 par collectivité)
 - 71 collectivités relancées trois fois
- Pare-feux
 - 25 pare-feux déployés
- Cryptage de disque dur
 - 33 licences installées
- Double authentification
 - 30 installations de clés programmées



MATÉRIELS

CHANGEMENT DE CENTRALE D'ACHAT

> En 2024, suite à un marché public, l'Alpi est passée de Lafi à ACT Services pour l'équipement des collectivités. La centrale d'achat permet aux adhérents de l'Alpi de s'affranchir des procédures de mise en concurrence en fonction des montants, tout en laissant à chaque collectivité la liberté de mener sa propre procédure si elle le souhaite. Elle dispose par ailleurs d'une expertise professionnelle dans l'achat de matériels et de logiciels informatiques et réalise des économies d'échelle grâce à la mutualisation des besoins qui permet d'obtenir des tarifs préférentiels.

Cette prestation donne accès à :

- un portail d'achat en ligne de matériels et logiciels informatiques, consommables d'impression, accessoires,
- des configurations types recommandées par l'Alpi,
- la gestion, suivi et historique des commandes,
- des demandes de devis.

Des services associés sont possibles (sur devis), comme :

- l'installation,
- le transfert,
- le paramétrage,
- des conseils.

L'accès au catalogue et aux commandes se fait après adhésion à l'Alpi, grâce aux identifiants et aux mots de passe créés lors de votre enregistrement auprès de la centrale ACT Services.



RENOUVELLEMENT DES PORTABLES DANS LES ÉCOLES

> L'Alpi loue des ordinateurs portables reconditionnés aux écoles maternelles et élémentaires des communes landaises adhérentes. Entre septembre 2024 et février 2025, les techniciens de l'Alpi ont renouvelé toute la flotte, soit 2500 portables sur tout le territoire.

Chaque ordinateur portable est livré avec son système d'exploitation d'origine, remasterisé et pleinement opérationnel dès le déploiement. Ils sont équipés de plusieurs logiciels pédagogiques préinstallés.

Sécurisez la navigation des élèves sur internet

En 2024, plus de la moitié des écoles landaises ne sont pas équipées d'une solution de filtrage pour sécuriser la navigation des élèves sur internet. Pour rappel, il est fortement recommandé aux établissements scolaires de prévoir des mesures pour limiter l'accès à internet et protéger les mineurs. La circulaire du 11 février 2004 concernant l'usage d'internet dans le cadre pédagogique et la protection des mineurs présente les mesures à prendre pour « faciliter le travail des équipes pédagogiques, tout en prenant en compte les impératifs de sécurité et la protection des mineurs ». Dans le cadre d'un litige, l'absence d'un système de filtrage approprié peut engager la responsabilité du représentant légal de la collectivité.

L'Alpi accompagne les communes landaises sur ce point. Le titulaire du marché en cours est la société Netiful. Leur boîtier, développé et fabriqué à Téthieu dans les Landes, permet de sécuriser les recherches internet des enfants en filtrant les adresses internet suspectes. Raccordé à la box internet de l'école, le boîtier protège la navigation dans tout l'établissement. Il est connecté en permanence au serveur Netiful qui sonde le web en temps réel et en extrait les adresses internet suspectes qui pourraient conduire à des sites inappropriés.

NOS TECHNICIENS À VOS CÔTÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Le service Matériels de l'Alpi assure une assistance téléphonique 5 jours sur 7. L'agent en charge de cette assistance est présent pour une période de quinze jours, afin d'assurer un suivi optimal des demandes. Il dispose de plusieurs écrans de contrôle : console de supervision des serveurs, console de supervision des bornes wifi, console de supervision pour la solution antivirus Sophos, console de supervision de pare-feu Sophos...

LOGICIELS

FINANCES : DÉBUT DU PASSAGE À KAÏLA

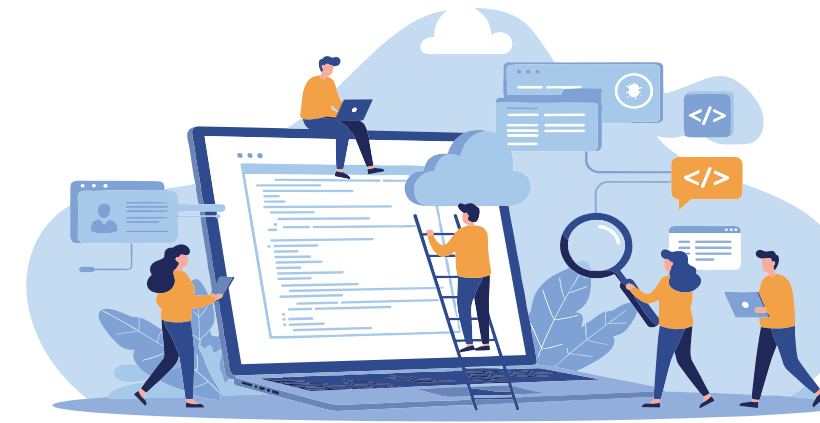
> L'année 2024 a été marquée par le début de la migration vers Kaïla, le nouveau logiciel de gestion financière d'AFI, destiné à remplacer les anciens logiciels de Cosoluce (Corail, Ambre, Ivoire, Rubis).

176 collectivités ont été migrées et formées au 31/12/2024

1 agent a été recruté pour accompagner le déploiement

9 collectivités ont choisi d'interrompre leur adhésion à cette prestation

3 collectivités ont opté pour le logiciel Civil GF de CIRIL comme alternative



LA PAIE EXTERNALISÉE DEVIENT UN PÔLE À PART ENTIÈRE

> En 2024, le service paie externalisée a poursuivi son développement. Au 1^{er} janvier 2025, le service paie externalisée, jusqu'à présent intégré au Pôle assistance de l'Alpi, est devenu un pôle à part entière. Ce changement de structuration vise à répondre aux besoins croissants des collectivités tout en garantissant la qualité et la sécurité du service.

10 agents

58 533 bulletins

5 400 bulletins en moyenne par mois

Chiffres au 31/12/2024

ENFANCE : FIN DES MIGRATIONS VERS CITYFAMILY

> La migration des logiciels Domino, Mikado, Mentalo, Diabolo et Oligo vers CityFamily (Mushroom Software) est désormais achevée. Ce nouvel outil, plus moderne et plus intuitif, permet une gestion optimisée des services périscolaires et de l'enfance. L'ensemble des collectivités concernées sont désormais opérationnelles.

ABOUTISSEMENT DU PROGRAMME LAND'ESMS NUMÉRIQUE

> Piloté par l'Alpi et financé par l'Agence régionale de santé (ARS), le programme Land'ESMS numérique visait la généralisation du Dossier Usager Informatisé (DUI) dans les établissements médico-sociaux landais. L'année 2024 a marqué la fin du déploiement des outils dans les 22 SAAD et SSIAD adhérents. Les cibles ont été atteintes dans les délais, et le projet a été validé par l'ARS, marquant une réussite collective pour la filière médico-sociale landaise.

ET AUSSI

Action sociale.

Le déploiement du pack Optim partie portail client a débuté dans les SAAD, les cibles ont été atteintes dans les délais et le projet a été validé par l'Agence régionale de santé.

Dettes.

Toutes les collectivités ayant Windette de la société SELDON ont été migrées vers la version web Webdettes.

FORMATION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LA FORMATION À L'ALPI EN 2024

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine depuis 1986, l'Alpi a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme le Conseil régional ou le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes. Pour rappel, la participation aux formations du catalogue est illimitée et accessible à l'ensemble des agents, quel que soit leur statut, ainsi qu'aux élus. De plus en plus de collectivités utilisent ce service de l'Alpi pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

L'Alpi a proposé cette année 298 sessions de formation pour près de 2000 stagiaires :

- 283 sessions de formations proposées au catalogue dont :
 - formations en présentiel : 151 formations
 - formations en autonomie : 86 formations
 - formations en classe virtuelle/webconférence : 46 formations
- 3 sessions (30 jours) dans le cadre du Programme régional de formation (24 stagiaires) ;
- 12 sessions (31,5 jours) dans le cadre de demandes de formations spécifiques (63 stagiaires).

Satisfaction des stagiaires :

- Formations du catalogue et demandes spécifiques : taux de satisfaction global : 99%
- Formations dans le cadre du Programme régional de formation : taux de satisfaction global : 100%

En 2024, notre catalogue des formations s'est enrichi de nouveaux contenus :

- une autoformation sur la prise en main rapide du gestionnaire de mots de passe KeePass,
- une mise à jour de la formation sur Windows (ajout de rubriques sur les raccourcis clavier, la maintenance, la sécurité...)
- une nouvelle formation d'approfondissement sur les calculs sur Excel et Calc,
- une nouvelle autoformation sur les formulaires sur Calc,
- une refonte des formations sur les outils d'optimisation de grands tableaux proposés par Excel et Calc,
- un nouveau contenu sur les fonctionnalités avancées sur Excel,
- de nouvelles classes virtuelles de remédiation prévues pour offrir une assistance supplémentaire et des explications approfondies sur les concepts clés abordés dans certaines formations telles que PowerPoint, GIMP, OpenOffice Impress, ou les fonctionnalités avancées d'Excel.

PIX TERRITOIRES : DIAGNOSTIC DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES DES AGENTS

Depuis 2024, l'Alpi met à disposition de ses adhérents l'outil Pix Territoires, afin qu'ils organisent des campagnes d'évaluation des compétences numériques de leurs agents. Pix Territoires est une offre clé en main dédiée aux collectivités conçue par Pix, le service public en ligne permettant à tous d'évaluer, développer et certifier ses compétences numériques tout au long de la vie, en partenariat avec la Banque des Territoires.

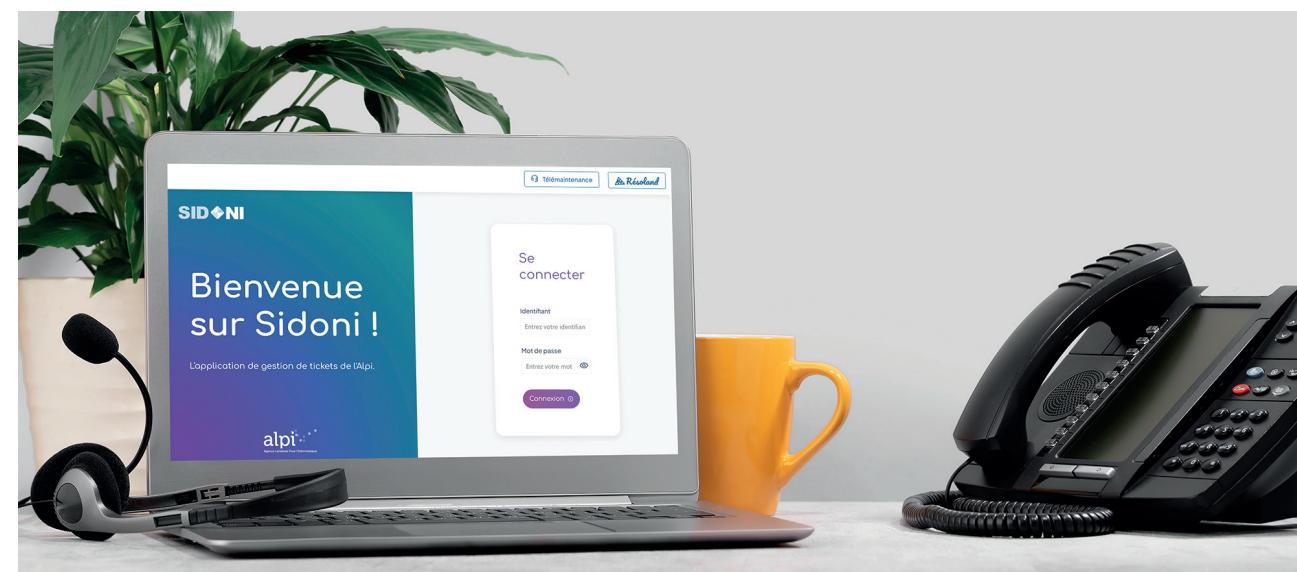
Quinze parcours sont proposés pour s'adapter aux besoins des différentes collectivités : pour disposer d'une cartographie du degré de maîtrise de vos agents, pour identifier précisément leurs besoins de formation et pour leur proposer un accompagnement et des formations plus ciblées.

L'Alpi vous accompagne dans la sélection du parcours adapté aux besoins de votre structure, la mise en œuvre des campagnes, le suivi de la réalisation des tests par les agents, jusqu'à l'après-diagnostic avec la proposition des formations pour répondre aux évaluations des agents. L'Alpi est centre de certification Pix agréé depuis l'été 2022.

PIX Territoires a été expérimenté avec trois collectivités landaises : le Sietom de Chalosse et la mairie Capbreton en 2024, et plus récemment la communauté de communes du Pays Grenadois.

9400 personnes ont un compte sur la plateforme de formation ouverte et à distance

AU COEUR DE NOTRE MISSION : LE SUPPORT



SIDONI, VOTRE NOUVELLE INTERFACE DE SUPPORT

Le 7 novembre 2024, l'Alpi a mis en ligne Sidoni, une interface qui permet aux adhérents de déposer leurs demandes d'assistance et de bons de commande. Sidoni a été développée en interne à l'Alpi, afin de vous proposer une interface plus ergonomique, simple d'utilisation, conçue pour répondre au mieux à vos besoins et améliorer la qualité de la prise en charge de vos demandes par nos agents. Sur Sidoni, vous retrouvez au même endroit toutes les informations relatives à votre structure, notamment la liste des prestations auxquelles vous adhérez.

Pour accéder à Sidoni

Deux possibilités :

- Via le nouveau site de l'Alpi, en cliquant sur le bouton « Espace adhérent », vous serez redirigé vers Sidoni
- En vous rendant directement sur <https://sidoni.alpi40.fr>

Vos identifiants

Pour vous connecter à Sidoni, utilisez vos identifiants actuels. Si vous les avez oubliés, vous pouvez modifier votre mot de passe en cliquant sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Les documentations

Toutes les documentations sont disponibles directement depuis l'interface, après connexion, dans le menu de gauche. Ces documentations sont mises à jour régulièrement.

Optimisez le traitement de vos demandes

Veillez à catégoriser vos demandes pour qu'elles parviennent directement à l'équipe appropriée. Une demande mal classée entraînera nécessairement un retard dans son traitement.



L'ASSISTANCE DE L'ALPI

20 680 demandes déposées en 2024 dont 20035 demandes d'assistance et 645 demandes de bon de commande

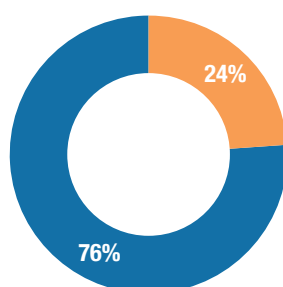
TEMPS MOYEN DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE

Assistance de niveau 1 : 1 jour 1 heure et 44 minutes
Assistance de niveau 2 : 3 jours 1 heure et 45 minutes

TOP 5 DES CATÉGORIES

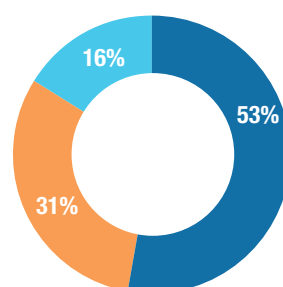
- Finances (AFI) Kaïla : 4273 demandes
- Paie / GRH (AFI) Sedna : 3141 demandes
- Maintenance hors serveurs : 2279 demandes
- Finances (Ciril) : 1271 demandes
- Services aux familles (Mushroom) Cityfamily : 1014 demandes

NOMBRE DE JOURS DE FORMATION



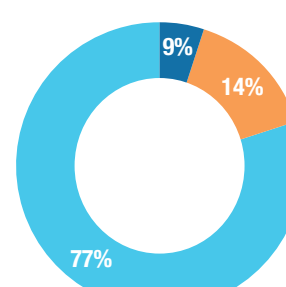
■ Catalogue
■ Autres (PRF, Parcours secrétaire de mairie, demandes spécifiques...)

TYPES DE FORMATION



■ Formations en présentiel
■ Formations en autonomie
■ Formations en classes virtuelles/webconférences

NATURE DES AUTOFORMATIONS



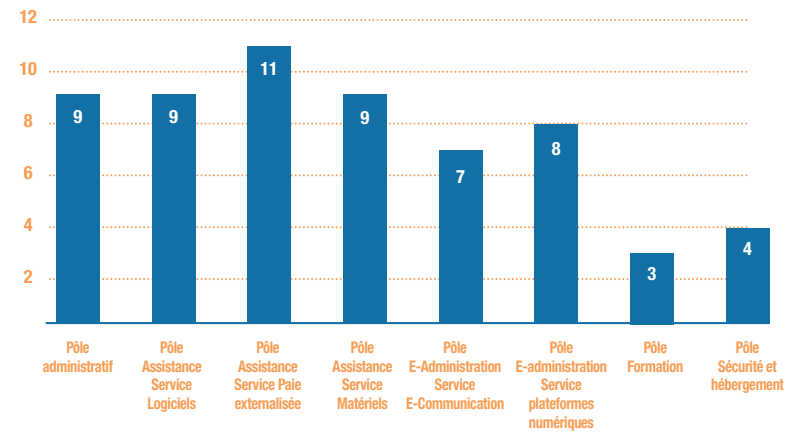
■ Internet
■ Imagerie numérique
■ Bureautique

LES ÉQUIPES DE L'ALPI

Au 31/12/2024, l'effectif total de l'Alpi s'élève à 63 agents (dont 3 en disponibilité), soit un effectif de 60 personnes.

2 903 142 € Charges de personnel en 2024

RÉPARTITION DU PERSONNEL DE L'ALPI PAR PÔLE (tous statuts confondus)



MOYENNE D'ÂGE

46 ans pour tous les agents

PARITÉ

29 hommes, 31 femmes

ANCIENNETÉ MOYENNE

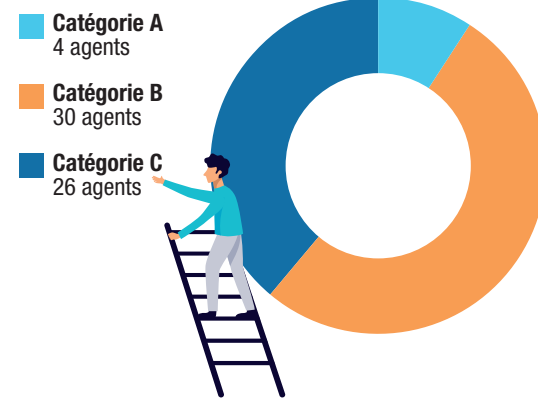
11 ans d'ancienneté en moyenne
30% des agents de l'Alpi sont présents depuis le 1^{er} janvier 2004 (création de l'Alpi)
48% des agents de l'Alpi sont présents depuis au moins 10 ans

Comité social territorial. Lors du comité syndical du 22/10/2024 la création d'un CST interne à l'Alpi a été entérinée. Les élections se tiendront le 4 septembre 2025.

Risques psycho-sociaux. Au printemps 2024, une consultation a été lancée pour la mise en œuvre d'un diagnostic RPS (risques psycho-sociaux) au sein des équipes. Le candidat retenu a été Reylens et la démarche a débuté dès septembre 2024.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE, GRADE ET STATUTS (dont agents CDG)

Répartition par catégorie



> Répartition par grade

Grades par catégorie A		Effectifs
Attaché principal		2
Ingénieur principal		1
Ingénieur territorial		1
Total catégorie A		4
Grades par catégorie B		Effectifs
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe		2
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		2
Technicien principal de 1 ^{ère} classe		9
Technicien principal de 2 ^{ème} classe		8
Technicien territorial		3
Rédacteur territorial		6
Total catégorie B		30
Grades par catégorie C		Effectifs
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe		5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe		2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		2
Adjoint technique territorial		10
Adjoint administratif territorial		7
Total catégorie C		26
Total effectifs		60

> Répartition par statut

Emplois permanents	Titulaires	43
	Stagiaires	5
	CDD	2
Emplois non permanents	CDD	7
	Agents service remplacement CDG	3
Total général		60

Chiffres au 31/12/2024, hors agents en disponibilité

SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'Alpi compte deux budgets : le budget principal pour ses adhérents et un budget annexe (représentant moins de 2% des recettes de son budget principal) pour les conventions de prestations signées avec certains établissements de droit privé.

Encours de la dette au 31/12/2024

Deux emprunts étaient en cours début 2024, deux nouveaux ont été souscrits en 2024 :

- Le premier a été souscrit en juin 2024 pour 250 000 € : il finance l'acquisition des pare-feu ainsi que du matériel pour le centre de données (serveurs de stockage et changement ESX).
 - Le second a été souscrit en novembre 2024 pour 100 000 € : il finance l'acquisition des ordinateurs portables de location ainsi qu'une flotte de tablettes pour la location à une collectivité.
- Par conséquent, le remboursement des emprunts est bien plus élevé en 2025 qu'en 2024.

Encours dette globale au 31/12/2024		402 239,18 €
Durée résiduelle moyenne		3 ans, 8 mois, 7 jours
Durée de vie moyenne		1 an, 11 mois, 12 jours
Duration		1 an, 10 mois, 14 jours

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - RECETTES RÉELLES

> Budgets cumulés

Recettes réelles de fonctionnement		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	3%
Cotisation annuelle des adhérents	431 030	7%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	4 193 360	70%
Aides et subventions	441 756	7%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	135 509	2%
Report	649 057	11%
TOTAL FONCTIONNEMENT	6 000 712	100%

Recettes réelles d'investissement		
Emprunts	350 000	56%
Report	280 299	44%
TOTAL INVESTISSEMENT	630 299	100%

Financements 2024 toutes sections confondues		
Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental	150 000	2%
Cotisation annuelle des adhérents	431 030	7%
Prestations facturées aux adhérents (dont cessions)	4 193 369	63%
Aides et subventions	441 756	7%
Autres (remboursements charges de personnel, reversement BA)	135 509	2%
Emprunts	350 000	5%
Report	929 357	14%
TOTAL	6 631 011	100%

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - DÉPENSES RÉELLES

> Budgets cumulés

Dépenses réelles de fonctionnement		
Frais à caractère général	662 659	15%
dont prestations informatiques	226 708	5%
dont pièces et petits logiciels informatiques	101 026	2%
dont formations	51 135	1%
Frais de personnel	2 903 142	65%
Charges de gestion courante	830 088	19%
dont charges Maison des Communes	119 276	3%
dont maintenance matériel et logiciels	643 597	15%
Autres charges	27 602	1%
TOTAL FONCTIONNEMENT	4 423 491	100%

Dépenses réelles d'investissement		
Logiciels	545 588	41%
Matériel informatique	735 192	55%
Autres matériels et mobilier	7 901	1%
Charges Maison des Communes	2 548	1%
Remboursement d'emprunt en capital	29 817	2%
TOTAL INVESTISSEMENT	1 321 046	100%

Charges 2024 toutes sections confondues		
Frais à caractère général	662 659	12%
Frais de personnel	2 903 142	51%
Charges de gestion courante	830 088	14%
Acquisition de logiciels	545 588	9%
Acquisition de matériels informatiques	735 192	13%
Autres charges	67 868	1%
TOTAL	5 744 537	100%

L'ALPI AUX CÔTÉS DE SES ADHÉRENTS



PASSAGE DE RELAIS AU NIVEAU DE LA RELATION ADHÉRENTS

Kelly Martins, en charge de la relation adhérents à l'Alpi depuis plus de dix ans, est partie le 31 décembre 2024 pour voguer vers de nouvelles aventures professionnelles. Cette mission est désormais assurée par Jean-François Cabannes, qui prend la tête du nouveau pôle Relation adhérents et innovations.

LA COMMUNICATION



LE RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL RESOLAND

Ce réseau créé par l'Alpi en 2019 est destiné à tous les agents, élus, représentants des collectivités adhérentes et des associations.

Son activité en 2024 :

- 1501 utilisateurs actifs (+ 14% par rapport à 2023)
- 18518 visites (+ 20,3% par rapport à 2023)
- 49 espaces, correspondant à la plupart des prestations proposées par l'Alpi

Top 3 des espaces (hors celui de l'Alpi 40) :

1. Paie - GRH : 350 membres, 309 publications
2. Kaila : 290 membres, 140 publications
3. Corail Ambre Rubis Ivoire : 221 membres, 59 publications (espace en cours de fermeture)



DES LETTRES D'INFORMATION

En 2024, l'Alpi a diffusé deux lettres d'information auprès de ses adhérents, en juillet et en décembre. Cette publication est tirée à 1500 exemplaires.



LE SITE DE L'ALPI

Sur www.alpi40.fr, les adhérents trouvent toutes les informations pratiques, mais aussi des documentations pour utiliser nos logiciels. En 2024, le site a reçu 49919 visites pour 188 619 pages vues.



@ALPILANDES

Suivez l'Alpi sur les réseaux !

Agence landaise pour l'informatique

Maison des Communes - 175, place de la Caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan cedex
Téléphone : 05 58 85 81 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h30 (sauf vendredi : 16h30)

Pour toute demande d'assistance : alpi40.fr



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

Directrice de la publication : Magali Valiorgue

Rédacteur en chef : Renaud Lagrave

Rédaction : Julie Vivier

Conception & impression : COPYTEL Mont-de-Marsan

Juin 2025

@AlpiLandes

